

Après l'attribution des marchés pour un montant global prévu de 240 000 € HT, les travaux ont débuté à la mairie. Pour le conseil municipal, il s'agit non seulement de rénover le bâtiment, intérieur et extérieur avec reprise des façades, mais aussi de le restructurer avec la création d'une salle polyvalente et la mise aux normes de l'accessibilité dont les communes ont l'obligation. Le chauffage par géothermie est retenu. Pour atténuer le coût, la commune recevra les aides de l'état (DETR), du conseil général et une aide parlementaire. L'isolation (20 cm de laine de verre soufflée dans les combles) sera assurée par Madisolation.

Des travaux d'entretien seront également réalisés dans les logements à l'étage.

- Une pompe à chaleur sera installée pour chauffer le logement de la gare en remplacement de la chaudière gaz.
- PLU : Le commissaire-enquêteur a rendu son rapport définitif. Le Plan d'Urbanisation est achevé et opérationnel.
- L'assiette des coupes est approuvée et le programme forestier 2013 proposé par l'ONF accepté.
- La commune renouvelle son contrat avec le centre de gestion pour l'assurance globale des personnels territoriaux.
- Employés communaux : Le contrat CAE de Coralie Mirousset n'a pas pu être renouvelé tandis que Sébastien Ferrière est en arrêt suite à un accident au travail. Le Conseil municipal propose un CDD à Coralie Mirousset.
- La fête patronale s'est soldée par un léger déficit de 266 €. Elle permet cependant de conserver tradition et animation au village et sera reconduite en 2013.
- Carte avantage jeunes : Le conseil municipal décide de l'offrir à tous les jeunes de moins de trente ans résidant sur la commune. Les jeunes intéressés devront la retirer au Relais de Services Publics.
- La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu à 11 h 30.